



AVIS AUX USAGÉS DU SERVICE D'EAU POTABLE (Aqueduc)

IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'UTILISER L'EAU À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON ET CELA JUSQU'À NOUVEL ORDRE

EN RAISON DE la forte consommation des usagés et la température chaude la quantité d'eau dans **LES RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE EST inférieur** au niveau permettant de desservir adéquatement l'ensemble des usagés.

La municipalité impose à tous les usagés du réseau d'eau potable l'interdiction d'utiliser l'eau à l'extérieur de la résidence.

Prenez note également, si la consommation excessive ne baisse pas, il se pourrait qu'il y est arrêt du fonctionnement des pompes (suppresseurs) par mesure de prévention durant les heures suivantes : de 22 h à 6 h (règl. 117, art., 38) pour assurer la continuité du service normal durant la journée.

La municipalité demande de bien respecter cet avis. Le personnel de la municipalité fera des vérifications et soumettra au conseil les noms des contrevenants au présent avis.

Il s'agit d'une situation anormale et les utilisateurs du service ne doivent pas surconsommer l'eau potable. La municipalité compte sur votre habituelle collaboration.

EXCEPTIONNELLEMENT POUR LES FLEURS ET LES JARDINS :

L'ARROSAGE EST PERMIS AVEC UN SEAU OU UN ARROSOIR À MAIN COMME SUIT :

Les **MARDIS** et **JEUDIS** dont le civique est un chiffre **IMPAIR**.
Les **MERCREDIS** et **VENDREDIS** dont le civique est un chiffre **PAIR**.

IL EST DEFENDU D'ARROSER LES LUNDIS ET LES SAMEDIS EN TOUT TEMPS ET POUR TOUS (Règlement 117, art., 38).

IL EST INTERDIT D'UTILISER DES ARROSOIRS AUTOMATIQUES OU DES PISTOLETS.

STRICTEMENT INTERDIT D'UTILISER L'EAU POTABLE POUR :

- ARROSER LES PELOUSES
- NETTOYER OU LAVER LES ENTRÉES DE COUR
- REMPLIR LES PISCINES (ÉVITEZ DE FAIRE DES VIDANGES (BACKWASH))
- LAVER LES VÉHICULES DE TOUTES SORTES
- JEUX D'EAU POUR LES ENFANTS
- DE LAISSER COULER L'EAU SUR LE SOL OU DANS L'AIR.

<<L'EAU POTABLE C'EST BANAL MAIS COMBIEN VITAL>>